Syndicat CGT Finances Publiques Haute-Corse

BASTIA, le 7 janvier 2016

CTL suppressions d'emplois 2016

Encore 7 nouvelles suppressions d'emplois cette année.
La souffrance et l'exaspération gagnent une majorité d'agents.
Une seule bonne nouvelle en fin de réunion.

L'effectif du département en 2016 ne sera plus que de 277 emplois. Avec les compensations de temps partiels les congés de longue maladie nous arrivons à 302 agents rémunérés par la Direction.
C'est donc plus d'une centaine d'agents en moins depuis 2010. C'est énorme.

Avant de débuter cette réunion, la CGT a fait part de ce que vivent et ressentent concrètement les personnels en ce début d'année. Certes tout n'est pas imputable à la DGFIP. Les disparitions brutales et tragiques de collègues, les attentats meurtriers de Paris, les événements de fin d'année en Corse ont sûrement un effet sur le moral des agents.
Néanmoins, la situation propre à la DGFIP (restructurations, charges et qualité du travail, formes de management, avenir bouché...) accentuent voir déclenchent chez certains, souffrance et exaspération.
Les tensions qui se multiplient entre collègues, avec la hiérarchie voir avec les usagers trouvent l'essentiel de leurs raisons dans les suppressions d'emplois et les conditions de travail qui en découlent.
La direction ne peut qu'approuver le diagnostic avancé par les représentants du personnel. Par contre les solutions avancées sont très limitées. Pour autant la CGT ne ferme la porte à aucune initiative même limitée si elle va dans le bon sens.
La direction propose de commencer par le SIP de Bastia ou les problèmes d'accueil, d'effectif de conditions de travail, voir de management sont aigus. Une réunion se tiendra la semaine prochaine avec les OS pour mettre en place un espace de dialogue au SIP de Bastia piloté par M Galice. **Si les agents du SIP acceptent cette proposition la CGT exigera des garanties et un mandat clair avec des moyens de M Galice.**

Les syndicats ont mis en avant la nécessité de donner au président de l'ATSCAF les moyens de gérer cette association de 300 agents de Haute Corse. L'ATSCAF constitue un lien social et fournit des prestations nombreuses et souvent essentielles pour les agents. Ses charges professionnelles doivent être compatibles avec ses fonctions de président sans que le service n'en subisse les conséquences.

La CGT a également mis l'accent sur le plus gros service du département à savoir le SIE de Bastia qui vient d'absorber les charges du SIE de Calvi. Les changements incessants de postes de travail, les priorités subites et inattendues pour satisfaire les statistiques, une perte d'intérêt dans la manière de travailler; tout cela crée un mal être qui n'est pas acceptable.

Les suppressions de postes annoncées à Saint Florent à Folelli Corté Paierie et même Direction (voir tableau joint) vont inévitablement créer de nouvelles tensions.

La Direction affirme que tout est transparent que les suppressions découlent d'un barème charges/emplois; ce calcul brutal et sans nuances non seulement ne traduit pas la vraie qualité des missions qui se détériorent, mais surtout nient totalement la quantité de travail demandée aux agents.

Pour Saint Florent la Direction affirme que la gestion de l'ex TLE est assurée par un agent de renfort et que la suppression de poste est supportable; les agents apprécieront. La Cgt a obtenu que sous forme de détachement ce poste ne soit pas fermé à toute arrivée.

Pour la suppression à la paierie la Direction se justifie par des « charges insuffisantes»!!!!
A Folelli avec cette nouvelle suppression c'est la moitié des effectifs qui a disparu en 4 ans.
Avec le redécoupage de l'intercommunalité, Morosaglia pourrait récupérer la gestion de communes et ainsi peut être éviter des pertes d'emplois.
A Calvi, les charges de recouvrement sont énormes avec les effectifs actuels. La disparition du SIE commence à poser de sérieux problèmes aux comptables.

La seule garantie suite à ces suppressions de postes c'est qu'aucun agent ne sera déplacé d'office. La suppression si elle n'est pas déjà effective n'interviendra que lorsque un agent quittera le service de manière volontaire. (mutation ou retraite).
Une remarque importante ; les agents qui partent en retraite doivent le signaler avant le 15 mars sinon leur remplacement ne pourra intervenir qu'en septembre 2017.

M Mazars a donné les précisions suivantes pour les affectations au 1er janvier des inspecteurs divisionnaires.
Mme Borie est affectée comme chef du service contrôle patrimoine à Récipello.
Mme Rougon au pôle fiscal au Fangu
Mme Sanchez chargée de mission.

Nous avons appris qu'à compter de ce 1er janvier de nombreuses restructurations comme la fusion Impôts/Cadastre donneraient droits à des indemnités. La CGT exige que les agents qui ont subi ces réformes avant cette date bénéficient également de cette mesure financière. Tout cet argent destiné à forcer et accélérer les réformes donne des arguments à l'État pour continuer de geler le point d'indice. Scandaleux.

Ponts naturels ou pas.
Les vendredi 6 mai et 15 juillet comme le lundi 31 octobre, les services seront fermés au public mais les agents qui souhaiteront venir travailler le pourront. Tous les syndicats ont accepté cette mesure.

Budget 2016.
Si la dotation globale est stable (ci joint document) la poursuite des économies continue sur de nombreux secteurs ce qui n'est pas sans conséquence sur les conditions de travail.
80 ordinateurs seront changés au cours de l'année. L'accueil de Récipello sera modifié dans la mesure ou la distribution de tickets se fera directement à l'écran. Pour autant, la présence d'un agent s'avère toujours indispensable.

Questions diverses.
Travaux de Corté. Depuis leur installation dans ces locaux les agents subissent des nuisances multiples. Actuellement ils travaillent toujours dans le bruit et ces prochains jours de lourds travaux pour l'installation de la clim rendront les conditions de travail impossibles. La CGT a demandé que pendant ces jours critiques les agents restent chez eux tellement c'est insupportable. De plus il n'y aura ni informatique ni électricité pour pouvoir travailler.

La CGT a demandé que les agents qui bénéficient des avantages pour avoir travaillé en ZUS (zones sensibles) soient enfin indemnisés surtout pour ceux qui entendent partir en retraite.

Pour l'alimentation du CET soyez vigilants. Pour ceux qui ont plus de 20 jours n'oubliez pas de faire votre option avant le 31 janvier pour ne pas que tous vos jours basculent définitivement dans le régime de retraite additionnel qui n'offre aucune garantie.

Une bonne nouvelle pour terminer.

La demande portée avec constance par la CGT et soutenue par une majorité d'agents à savoir la plage fixe du vendredi ramenée à 15H est acceptée. Il reste juste à paramétrer le module AGORA.
Par contre et malheureusement suite à un refus massif des chefs de services notre demande de porter à 2 jours par mois les possibilités de récupérations n'est pas acceptée. Mais ce n'est que partie remise.

Pour se faire entendre et mettre fin à ces mesures négatives et néfastes tous en grève le 26 janvier prochain.

Les élus CGT présents à ce CTL
D Vivarelli A Pages P Pinelli P Canarelli D Furt JP Battestini